

États financiers intermédiaires
consolidés résumés
(en dollars américains)

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

États intermédiaires consolidés résumés de la situation financière

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

non audité

	30 juin 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	970 \$	811 \$	676 \$
Débiteurs	976	892	758
Produits non facturés	305	218	212
Stocks	56	48	45
Autres actifs (note 5)	459	497	512
	2 767	2 465	2 203
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	128	128	128
Actifs au titre de droits d'utilisation	285	283	284
Impôt différé	89	159	114
Autres actifs (note 5)	189	172	145
Immobilisations incorporelles (note 6)	5 730	4 667	4 447
	6 422	5 410	5 117
Total des actifs	9 188 \$	7 875 \$	7 320 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Dette avec recours envers Constellation Software Inc. (note 7)	734 \$	505 \$	389 \$
Dette sans recours envers Constellation Software Inc. (note 8)	283	316	206
Titres privilégiés rachetables (note 9)	500	—	—
Créditeurs et charges à payer	1 084	1 082	883
Dividendes à payer (note 12)	21	21	21
Produits différés	1 867	1 484	1 555
Provisions (note 10)	11	11	10
Retenues de garantie relatives aux acquisitions à payer	148	159	140
Obligations locatives	98	96	96
Impôt exigible (note 11)	77	99	81
	4 824	3 772	3 380
Passifs non courants			
Dette avec recours envers Constellation Software Inc. (note 7)	614	567	541
Dette sans recours envers Constellation Software Inc. (note 8)	795	586	746
Impôt différé	530	466	455
Retenues de garantie relatives aux acquisitions à payer	104	75	62
Obligations locatives	216	218	222
Autres passifs (note 5)	237	257	244
	2 496	2 169	2 269
Total des passifs	7 320	5 941	5 650
Capitaux propres (note 12) :			
Capital social	99	99	99
Cumul des autres éléments du résultat global	(112)	(150)	(147)
Bénéfices non distribués	1 547	1 763	1 514
Participations ne donnant pas le contrôle (notes 1, 9 et 18)	335	221	204
	1 868	1 933	1 670
Événements postérieurs à la date de clôture (notes 12 et 19)			
Total des passifs et des capitaux propres	9 188 \$	7 875 \$	7 320 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

États intermédiaires consolidés résumés du résultat net

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

non audité

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits				
Licences	89 \$	72 \$	170 \$	141 \$
Services professionnels	428	340	840	610
Matériel informatique et autres produits	63	50	121	97
Produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents	1 459	1 156	2 828	2 201
	2 039	1 618	3 958	3 050
Charges				
Personnel	1 112	873	2 179	1 656
Matériel informatique	36	29	71	56
Licences logicielles tierces, maintenance et services professionnels	199	153	384	276
Occupation	13	12	26	23
Déplacements, télécommunications, fournitures, logiciels et matériel	97	80	185	135
Honoraires	36	28	71	52
Autres, montant net	29	32	67	68
Amortissement des immobilisations corporelles	40	35	79	67
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 6)	213	168	406	314
	1 774	1 411	3 469	2 647
Perte (profit) de change	16	(42)	26	(42)
Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG (note 7)	31	29	69	56
Charges financières et autres charges (produits) (note 13)	(2)	18	(9)	15
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses (note 4)	0	(0)	(1)	(1)
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et des autres actifs non financiers (note 6)	1	0	3	1
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables (note 9)	94	—	282	—
Coûts financiers (note 13)	46	25	82	44
	186	30	453	74
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	79	177	36	328
Charge (recouvrement) d'impôt exigible (note 11)	114	110	217	209
Charge (recouvrement) d'impôt différé (note 11)	(61)	(67)	(123)	(126)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	53	43	93	83
Bénéfice net (perte nette)	26	134	(57)	245
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires de Constellation Software Inc. (notes 1 et 18)	103	126	198	224
Participations ne donnant pas le contrôle (notes 1 et 18)	(78)	8	(255)	21
Bénéfice net (perte nette)	26	134	(57)	245
Résultat par action ordinaire de Constellation Software Inc.				
De base et dilué (note 14)	4,88 \$	5,94 \$	9,32 \$	10,58 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

États intermédiaires consolidés résumés du résultat global

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

non audité

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net (perte nette)	26 \$	134 \$	(57) \$	245 \$
Éléments reclassés ou pouvant être ultérieurement reclassés en résultat net :				
Écarts de conversion imputables aux établissements étrangers et autres, après impôt	15	(96)	31	(91)
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	15	(96)	31	(91)
Résultat global total	41 \$	38 \$	(26) \$	154 \$
Total des autres éléments du résultat global attribuables aux :				
Actionnaires ordinaires de Constellation Software Inc. (notes 1 et 18)	15	(85)	26	(76)
Participations ne donnant pas le contrôle (notes 1 et 18)	0	(11)	6	(15)
Total des autres éléments du résultat global	15 \$	(96) \$	31 \$	(91) \$
Résultat global total attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires de Constellation Software Inc. (notes 1 et 18)	118	41	223	148
Participations ne donnant pas le contrôle (notes 1 et 18)	(77)	(3)	(249)	6
Résultat global total	41 \$	38 \$	(26) \$	154 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

État intermédiaire consolidé résumé des variations des capitaux propres

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

non audité

Semestre clos le 30 juin 2023

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de CSI					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Autres capitaux propres	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total		
Solde au 1^{er} janvier 2023	99 \$	– \$	(150) \$	1 763 \$	1 713 \$	221	1 933 \$
<i>Résultat global total</i>							
Bénéfice net (perte nette)	–	–	–	198	198	(255)	(57)
<i>Autres éléments du résultat global</i>							
Écarts de conversion imputables aux établissements étrangers et autres, après impôt	–	–	26	–	26	6	31
Total des autres éléments du résultat global	–	–	26	–	26	6	31
Résultat global total	–	–	26	198	223	(249)	(26)
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres							
Dividende exceptionnel sur les actions à droit de vote subalterne de Lumine (notes 1 et 12)	–	–	12	(378)	(366)	366	–
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Conversion des actions spéciales de Lumine en actions à droit de vote subalterne de Lumine	–	–	–	–	–	4	4
Autres variations des participations ne donnant pas le contrôle	–	–	0	6	6	(6)	0
Dividendes aux actionnaires de la société (note 12)	–	–	–	(42)	(42)	–	(42)
Solde au 30 juin 2023	99 \$	– \$	(112) \$	1 547 \$	1 533 \$	335 \$	1 868 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

État intermédiaire consolidé résumé des variations des capitaux propres

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

non audité

Semestre clos le 30 juin 2022

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de CSI					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Autres capitaux propres	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total		
Solde au 1^{er} janvier 2022	99 \$	(179) \$	(66) \$	1 206 \$	1 061 \$	460 \$	1 521 \$
<i>Résultat global total</i>							
Bénéfice net (perte nette)	–	–	–	224	224	21	245
<i>Autres éléments du résultat global</i>							
Écarts de conversion imputables aux établissements étrangers et autres, après impôt	–	–	(76)	–	(76)	(15)	(91)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	(76)	–	(76)	(15)	(91)
Résultat global total	–	–	(76)	224	148	6	154
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres							
Conversion de titres privilégiés rachetables en actions à droit de vote subalterne de Topicus.com Inc. et en parts ordinaires de Topicus Coop et autres variations connexes	–	305	(5)	–	301	(301)	–
Participations ne donnant pas le contrôle découlant de regroupements d'entreprises	–				–	40	40
Autres variations des participations ne donnant pas le contrôle	–			(1)	(1)	(1)	(2)
Dividendes aux actionnaires de la société (note 12)	–	–	–	(42)	(42)	–	(42)
Reclassement des autres capitaux propres dans les bénéfices non distribués	–	(127)		127	–		–
Solde au 30 juin 2022	99 \$	– \$	(147) \$	1 514 \$	1 466 \$	204 \$	1 670 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

non audité

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Bénéfice net (perte nette)	26 \$	134 \$	(57) \$	245 \$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	40	35	79	67
Amortissement des immobilisations incorporelles	213	168	406	314
Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG	31	29	69	56
Charges financières et autres charges (produits)	(2)	18	(9)	15
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	0	(0)	(1)	(1)
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et des autres actifs non financiers	1	0	3	1
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables (note 9)	94	—	282	—
Coûts financiers	46	25	82	44
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	53	43	93	83
Perte (profit) de change	16	(42)	26	(42)
Variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, compte non tenu de l'effet des regroupements d'entreprises (note 17)	(238)	(188)	30	(18)
Impôt sur le résultat payé	(158)	(146)	(249)	(190)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	123	78	755	576
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Intérêts payés sur les obligations locatives	(3)	(3)	(5)	(5)
Intérêts payés sur la dette	(36)	(16)	(62)	(26)
Produit de la vente de garantie de taux plafond	6	—	6	—
Augmentation (diminution) du montant prélevé sur la facilité de CSI (note 7)	240	237	189	237
Augmentation (diminution) de la facilité de crédit renouvelable de Topicus sans recours envers CSI	49	48	38	105
Produit de l'émission des facilités de crédit sans recours envers CSI	75	342	254	425
Remboursement des facilités de crédit sans recours envers CSI	(42)	(6)	(128)	(13)
Autres activités de financement	(2)	2	1	2
Coûts de transaction liés à la facilité de crédit	(1)	(2)	(3)	(3)
Paievements au titre des obligations locatives	(28)	(23)	(53)	(45)
Distribution à Joday Group (note 7)	—	—	—	(23)
Dividendes versés aux détenteurs de titres privilégiés rachetables	—	—	—	(7)
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires de la société	(21)	(21)	(42)	(42)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	238	559	195	605
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :				
Acquisition d'entreprises (note 4)	(393)	(1 000)	(845)	(1 214)
Trésorerie obtenue dans le cadre d'acquisitions d'entreprises (note 4)	48	110	93	148
Règlements postérieurs à l'acquisition, après déduction des encaissements	(61)	(26)	(133)	(59)
Achat de placements et d'autres actifs	(16)	—	(18)	(96)
Produit de la vente d'autres placements et d'autres actifs	—	—	119	3
Diminution (augmentation) de la trésorerie soumise à restrictions	29	—	(0)	—
Intérêts, dividendes et autres produits reçus	0	3	3	4
Achat d'immobilisations corporelles	(9)	(12)	(19)	(19)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(402)	(924)	(800)	(1 233)
Incidence du change sur la trésorerie	1	(33)	8	(35)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(40)	(321)	159	(87)
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 010 \$	996 \$	811 \$	763 \$
Trésorerie à la clôture de la période	970 \$	676 \$	970 \$	676 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

- | | |
|---|--|
| 1. Entité présentant l'information financière | 11. Impôt sur le résultat |
| 2. Mode de présentation | 12. Capital et autres composantes des capitaux propres |
| 3. Méthodes comptables significatives | 13. Charges financières et autres charges (produits) et coûts financiers |
| 4. Acquisitions d'entreprises | 14. Résultat par action |
| 5. Autres actifs et autres passifs non courants | 15. Instruments financiers |
| 6. Immobilisations incorporelles | 16. Éventualités |
| 7. Dette avec recours envers CSI | 17. Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie |
| 8. Dette sans recours envers CSI | 18. Participations ne donnant pas le contrôle |
| 9. Titres privilégiés rachetables | 19. Événements postérieurs à la date de clôture |
| 10. Provisions | |

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

1. Entité présentant l'information financière

Constellation Software Inc. est une société domiciliée au Canada. Le siège social de Constellation Software Inc. est situé au 20, Adelaide Street East, bureau 1200, Toronto (Ontario), Canada. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés de Constellation Software Inc. au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date englobent Constellation Software Inc. et ses filiales (collectivement, « Constellation », « CSI » ou la « société »), ainsi que les participations de la société dans des entreprises associées. La société mène principalement des activités de développement, d'installation et de personnalisation de logiciels, ainsi que de prestation de services professionnels connexes et de soutien pour des clients répartis à l'échelle mondiale sur plus de 100 marchés diversifiés.

Les 22 et 23 février 2023 (dans le cadre d'une série de transactions relatives à l'acquisition de WideOrbit Inc. [« WideOrbit »] décrites à la note 4), la filiale de la société, Lumine Group Inc. (« Lumine »), a mené à bien une restructuration d'entreprise. Par suite de cette réorganisation, la société détient maintenant 1 action à droit de vote multiple, 6 actions à droit de vote subalterne et 63 582 712 actions privilégiées de Lumine. De plus, la société a distribué 63 582 706 des actions à droit de vote subalterne de Lumine à ses actionnaires ordinaires en vertu d'un dividende en nature le 23 février 2023. Les étapes franchies dans le cadre de la restructuration ont consisté en ce qui suit :

- la société a échangé ses actions ordinaires et ses actions privilégiées existantes dans Lumine Group (Holdings) Inc. (« Lumine Group Holdings ») contre 63 582 712 actions à droit de vote subalterne (les « actions à droit de vote subalterne de Lumine ») et 55 233 745 actions privilégiées (les « actions privilégiées de Lumine ») le 22 février 2023.
- Lumine et Lumine Group Holdings ont fusionné le 22 février 2023.
- La société a souscrit 8 348 967 actions privilégiées de Lumine le 22 février 2023. Les actions privilégiées de Lumine sont convertibles en actions à droit de vote subalterne de Lumine selon un ratio de 1:2,4302106.
- Lumine avait 63 582 712 actions à droit de vote subalterne de Lumine en circulation le 22 février 2023. La société a distribué 63 582 706 des actions à droit de vote subalterne de Lumine à ses actionnaires ordinaires en vertu d'un dividende en nature le 23 février 2023 et continue de détenir 6 actions à droit de vote subalterne de Lumine.

La société détient 1 action à droit de vote multiple de Lumine (l'« action à droit de vote multiple de Lumine »). L'action à droit de vote multiple de Lumine donne droit à un nombre de votes égal à 50,1 % du nombre total de votes rattachés à toutes les actions à droit de vote multiple de Lumine, les actions à droit de vote subalterne de Lumine et les actions spéciales de Lumine (les « actions spéciales de Lumine ») en circulation. Par conséquent, la société contrôle Lumine et a consolidé la situation financière et les résultats d'exploitation de Lumine. La société présente une participation ne donnant pas le contrôle détenue par d'autres parties de 100 % dans Lumine au 30 juin 2023 (0 % au 31 décembre 2022).

Placement en actions privilégiées de Lumine

Comme il est mentionné précédemment, la société détient 63 582 712 actions privilégiées de Lumine. Les actions privilégiées de Lumine sont sans droit de vote et, sous réserve de certaines conditions, sont rachetables au gré de CSI à un prix de rachat de 21,74 \$ (la « valeur nominale initiale ») par action. Le prix de rachat peut être réglé en trésorerie ou au moyen de l'émission d'un nombre variable d'actions à droit de vote subalterne de Lumine conformément aux modalités des actions privilégiées de Lumine, ou au moyen de toute combinaison des deux. Les actions privilégiées de Lumine sont également convertibles en actions à droit de vote subalterne de Lumine selon un ratio de conversion de 1:2,4302106 à tout moment. Les actions privilégiées de Lumine donnent droit à CSI de toucher un dividende cumulatif annuel fixe de 5 % par année de la valeur nominale initiale.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

D'autres descriptions des modalités importantes des actions privilégiées de Lumine sont présentées ci-dessous. Les modalités des actions privilégiées de Lumine doivent être lues conjointement avec les modalités des actions spéciales de Lumine, ainsi qu'il en est question à la note 9.

Conversion

CSI a le droit de convertir la totalité ou une partie de ses actions privilégiées de Lumine en actions à droit de vote subalterne de Lumine à raison de 2,4302106 actions à droit de vote subalterne de Lumine par action privilégiée de Lumine à tout moment (le « droit de conversion des actions privilégiées de Lumine »).

À l'exercice du droit de conversion des actions privilégiées de Lumine, CSI aura le droit de recevoir tous les dividendes accumulés et impayés qui courent sur les actions privilégiées de Lumine jusqu'à la veille de la date de conversion. Conformément aux modalités de la convention entre actionnaires conclue par Lumine, CSI, Trapeze Software ULC et les porteurs des actions spéciales de Lumine (la « convention entre actionnaires de Lumine »), le conseil d'administration de Lumine déterminera si Lumine dispose de suffisamment de liquidités pour payer en espèces les dividendes accumulés et impayés sur les actions privilégiées de Lumine. Si le conseil d'administration de Lumine juge que Lumine ne dispose pas de suffisamment de liquidités, les dividendes accumulés et impayés seront acquittés, sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « TSXV »), par l'émission d'actions à droit de vote subalterne de Lumine de valeur égale.

Rachat au gré de CSI

À tout moment avant la date de conversion obligatoire (au sens défini ci-après), sur remise d'un avis de trente (30) jours à Lumine, les porteurs d'actions privilégiées de Lumine auront le droit (mais non l'obligation) de vendre à Lumine une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées de Lumine (le « droit de rachat au gré du porteur des actions privilégiées de Lumine »). À l'exercice du droit de rachat au gré du porteur des actions privilégiées de Lumine, les porteurs d'actions privilégiées de Lumine auront le droit de recevoir une somme en espèces correspondant à la valeur nominale initiale de chaque action privilégiée de Lumine à l'égard de laquelle le droit de rachat au gré du porteur des actions privilégiées de Lumine a été exercé ou à des actions à droit de vote subalterne de Lumine de valeur égale, ou à une combinaison de ce qui précède, dans chaque cas, au gré du porteur des actions privilégiées de Lumine. Malgré ce qui précède, si le conseil d'administration de Lumine juge que Lumine ne dispose pas de suffisamment de liquidités pour effectuer le paiement en espèces, les porteurs d'actions privilégiées de Lumine recevront, sous réserve de l'approbation de la TSXV, des actions à droit de vote subalterne de Lumine aux conditions décrites ci-dessus.

Rachat au gré de Lumine

Sous réserve des modalités de la convention entre actionnaires de Lumine, à la dernière des éventualités suivantes à survenir (la « date de conversion obligatoire »), soit la date qui tombe douze mois après la date à laquelle la négociation des actions à droit de vote subalterne de Lumine commence à la TSXV ou dix jours ouvrables après la première date à laquelle le cours de clôture des actions à droit de vote subalterne de Lumine est égal ou supérieur à 13,243656 \$ CA, Lumine rachètera les actions privilégiées Lumine en échange de l'émission de 2,4302106 actions à droit de vote subalterne de Lumine pour chaque action privilégiée de Lumine rachetée (la « conversion obligatoire des actions privilégiées de Lumine »). Malgré ce qui précède, si les porteurs représentant au moins 95 % des actions privilégiées de Lumine et des actions spéciales de Lumine l'approuvent, chaque porteur d'actions privilégiées de Lumine et d'actions spéciales de Lumine aura la possibilité de prendre en espèces le montant correspondant à la valeur des actions à droit de vote subalterne de Lumine qu'il aurait par ailleurs reçue dans le cadre de la conversion obligatoire des actions privilégiées de Lumine, déterminée en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume sur 60 jours des actions à droit de vote subalterne de Lumine. Au moment de la conversion obligatoire de Lumine (définie plus loin), les porteurs d'actions privilégiées de Lumine et d'actions spéciales de Lumine auront également le droit de recevoir tous les dividendes accumulés et impayés qui courent

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

jusqu'à la veille de la date de rachat. Conformément aux modalités de la convention entre actionnaires de Lumine, le conseil d'administration de Lumine déterminera si Lumine dispose de suffisamment de liquidités pour payer en espèces les dividendes accumulés et impayés sur les actions privilégiées de Lumine. Si le conseil d'administration de Lumine juge que Lumine ne dispose pas de suffisamment de liquidités, les dividendes accumulés et impayés seront acquittés, sous réserve de l'approbation de la TSXV, par l'émission d'actions à droit de vote subalterne de Lumine de valeur égale.

Au 24 mars 2023, le cours de clôture des actions à droit de vote subalterne de Lumine était supérieur à 13,243656 \$ CA. À ce titre, la date de conversion obligatoire pour les actions privilégiées de Lumine sera le 25 mars 2024.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et par application des méthodes comptables présentées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2022 de la société, à l'exception de ce qui est décrit aux présentes.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 11 août 2023.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de 2022 de la société.

b) Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est de certains actifs et passifs initialement comptabilisés en lien avec des regroupements d'entreprises, des instruments financiers dérivés et la contrepartie conditionnelle liée aux acquisitions d'entreprises, lesquels sont évalués à leur juste valeur estimée.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle de Constellation.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers intermédiaires consolidés résumés conformes aux IFRS exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges, conformément à ceux présentés dans les états financiers consolidés annuels de 2022 et à ceux décrits dans les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les estimations sont fondées sur l'expérience historique et d'autres hypothèses considérées comme raisonnables dans les circonstances. Dans certains cas, le montant réel ou les valeurs réelles pourraient différer des hypothèses et des estimations. Les changements sont comptabilisés si de l'information plus pertinente est obtenue, une écriture correspondante étant imputée au résultat net.

3. Méthodes comptables significatives

À moins d'indication contraire dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés, les méthodes comptables significatives utilisées aux fins de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés sont les mêmes que celles présentées dans les états financiers consolidés annuels de 2022 de la société et ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes visées par les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les filiales de Constellation.

4. Acquisitions d'entreprises

a) Le 22 février 2023, la société a mené à bien l'acquisition de la totalité des actions de WideOrbit Inc. (« WideOrbit »). Elle a payé un montant en trésorerie de 273 \$ majoré d'une retenue de garantie en trésorerie estimée de 10 \$. La société (par l'intermédiaire de Lumine) a également émis 10 204 294 actions spéciales de Lumine au vendeur pour un prix de souscription initial de 222 \$. La contrepartie totale de l'acquisition de WideOrbit se chiffre à 505 \$. Le prix d'achat a été établi de manière définitive au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 et il tient compte des ajustements habituels afférents à l'endettement net et aux coûts de transaction, ce qui a donné lieu à une retenue de garantie définitive payée de 9 \$ et à une contrepartie totale de 504 \$.

WideOrbit est une entreprise de logiciels qui exerce des activités principalement sur le marché de la publicité pour les réseaux câblés, les stations de télévision locales et les stations de radio. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation sont pris en compte dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2023 depuis la date de l'acquisition.

Le goodwill comptabilisé en lien avec cette acquisition est surtout attribuable à l'application des meilleures pratiques de la société dans le but d'améliorer les activités des sociétés acquises, à l'effet de synergie avec les activités existantes de la société et aux autres immobilisations incorporelles non admissibles à une comptabilisation distincte, y compris l'effectif regroupé. Un montant de 3 \$ au titre du goodwill devrait être déductible aux fins de l'impôt.

Le montant contractuel brut au titre des débiteurs acquis s'est chiffré à 21 \$; toutefois, la société a comptabilisé une correction de valeur de néant dans le cadre de la comptabilisation de l'acquisition afin de rendre compte des flux de trésorerie contractuels dont elle ne prévoit pas le recouvrement.

En raison de la complexité de l'acquisition, la société s'emploie à déterminer et à finaliser la juste valeur estimée des actifs nets acquis dans le cadre de l'acquisition de WideOrbit. Les montants déterminés à titre provisoire sont généralement liés à l'évaluation des actifs nets et des passifs repris. Les répartitions provisoires du prix d'achat pourraient différer de leurs répartitions définitives et ces différences pourraient être importantes. Les répartitions sont revues dès que des renseignements supplémentaires sur la juste valeur des actifs et passifs deviennent disponibles.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

L'incidence de l'application de la méthode de l'acquisition sur une base provisoire dans le cadre de l'acquisition de WideOrbit s'établit comme suit :

Actifs acquis :	
Trésorerie	25 \$
Débiteurs	21
Autres actifs courants	21
Immobilisations corporelles	2
Actifs au titre de droits d'utilisation	8
Autres actifs non courants	8
Actifs technologiques	157
Actifs liés à la clientèle	344
	586
Passifs repris :	
Passifs courants	24
Produits différés	10
Impôt différé	109
Obligations locatives à long terme	5
Autres passifs non courants	1
	150
Goodwill	68
Total de la contrepartie	504 \$

L'acquisition de WideOrbit a dégagé des produits de 60 \$ et une perte nette de 5 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2023. Si cette acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2023, la société estime que les produits consolidés pro forma et le résultat net consolidé pro forma auraient été de 3 985 \$ et de (57 \$), respectivement, comparativement aux montants réels présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net du semestre clos le 30 juin 2023.

b) Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société a procédé à un certain nombre d'autres acquisitions pour une contrepartie en trésorerie totale de 572 \$ majorée de retenues de garantie en trésorerie estimées à payer de 105 \$ et d'une contrepartie éventuelle d'une juste valeur estimée de 40 \$ à la date d'acquisition. La contrepartie totale des acquisitions additionnelles réalisées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 se chiffre à 717 \$. La contrepartie éventuelle est payable à l'atteinte de certaines cibles financières au cours des périodes postérieures à l'acquisition. L'obligation au titre de la contrepartie éventuelle relative aux acquisitions réalisées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 a été comptabilisée à sa juste valeur estimée aux différentes dates d'acquisition. La juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle applicable est calculée au moyen du résultat financier estimé et de la contrepartie éventuelle prévue qui en résulte et de l'inclusion d'un taux d'actualisation, selon le cas. Dans le cadre de ces contrats, qui comprennent à la fois des contreparties éventuelles maximales (ou plafonnées) et illimitées, l'augmentation estimative de la contrepartie initiale en trésorerie ne devrait pas excéder 91 \$. Une contrepartie éventuelle totale de 175 \$ (157 \$ au 31 décembre 2022) a été présentée dans l'état intermédiaire

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

consolidé résumé de la situation financière à sa juste valeur estimative relativement aux acquisitions visées conclues au cours de l'exercice considéré et des périodes précédentes. Les variations de la juste valeur estimative de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées au poste « Autres, montant net » dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net. Des produits de 11 \$ et de 11 \$ ont été comptabilisés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 (charge de 3 \$ et de 13 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022) du fait de ces modifications.

Hormis WideOrbit, aucune autre acquisition n'a été réputée individuellement significative. La majeure partie des entreprises acquises au cours de la période étaient des acquisitions d'actions et le reste, des acquisitions d'actifs. Les retenues de garantie en trésorerie sont généralement dues sur une période de deux ans et sont ajustées, au besoin, pour tenir compte d'éléments comme le fonds de roulement ou les évaluations du montant net des immobilisations corporelles, selon les définitions données dans les ententes, et de toute réclamation à l'égard des déclarations et des garanties des conventions d'achat et de vente.

Les acquisitions supplémentaires effectuées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 comprennent des fabricants de logiciels œuvrant au sein des marchés suivants : services financiers, secteur minier, éducation, assurances, services de construction, exploitation forestière, métaux, transport en commun, développement de produits, service après-vente, services juridiques, services de garderie, télécommunications, industrie de l'accueil, comptabilité, édition, administrations publiques locales, sécurité publique, pétrole et gaz, ressources humaines, services publics et soins de santé, qui sont toutes des fabricants de logiciels semblables aux entreprises existantes exploitées par la société. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation sont pris en compte dans les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés depuis la date de chaque acquisition.

Le goodwill comptabilisé en lien avec ces acquisitions est surtout attribuable à l'application des meilleures pratiques de Constellation dans le but d'optimiser les activités des sociétés acquises, à l'effet de synergie avec les activités existantes de Constellation et aux autres immobilisations incorporelles non admissibles à une comptabilisation distincte, y compris l'effectif regroupé. Un montant de 9 \$ au titre du goodwill devrait être déductible aux fins fiscales.

Le montant contractuel brut au titre des débiteurs acquis s'est chiffré à 68 \$; toutefois, la société a comptabilisé une correction de valeur de 5 \$ dans le cadre de la comptabilisation de l'acquisition afin de rendre compte des flux de trésorerie contractuels dont elle ne prévoit pas le recouvrement.

En raison de la complexité et de la date de certaines acquisitions effectuées, la société est en voie d'établir de manière définitive la juste valeur estimée des actifs nets acquis dans le cadre des acquisitions effectuées au cours de l'exercice 2023 et des deux derniers trimestres de 2022. Les montants déterminés sur une base provisoire sont généralement liés à l'évaluation des actifs nets et des passifs repris, y compris les passifs liés à des contrats. Les répartitions provisoires du prix d'achat pourraient différer de leurs répartitions définitives et ces différences pourraient être importantes. Les répartitions sont revues dès que des renseignements supplémentaires sur la juste valeur des actifs et passifs deviennent disponibles. La contrepartie en trésorerie liée à ces estimations provisoires (compte tenu des acquisitions significatives) totalise 1 264 \$.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, l'incidence totale de l'application de la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition d'entreprises pour l'ensemble des acquisitions d'entreprises non individuellement significatives se présente comme suit :

Actifs acquis :	
Trésorerie	68 \$
Débiteurs	63
Autres actifs courants	35
Immobilisations corporelles	8
Actifs au titre de droits d'utilisation	17
Autres actifs non courants	5
Impôt différé	3
Actifs technologiques	384
Actifs liés à la clientèle	369
	952
Passifs repris :	
Passifs courants	80
Produits différés	83
Impôt différé	141
Obligations locatives à long terme	13
Autres passifs non courants	5
	324
Goodwill	90
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	(0)
Prix d'achat total	718
Contrepartie hors trésorerie	
Juste valeur du placement dans une société affiliée dont le contrôle a été acquis	(1)
Total de la contrepartie en trésorerie	717 \$

Les acquisitions supplémentaires réalisées en 2023 n'ont pas eu une incidence significative sur les produits consolidés ni sur le résultat net consolidé pour le semestre clos le 30 juin 2023. Le seuil de signification est revu périodiquement en prenant en considération les facteurs de comparabilité quantitatifs (apport aux produits et au résultat net) et qualitatifs (taille et comparabilité avec les autres entreprises de Constellation) des acquisitions de la période considérée sur une base individuelle et consolidée.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

c) Le 2 mai 2022, la société a conclu une entente avec Allscripts Healthcare Solutions (« Allscripts ») visant l'acquisition de la totalité de l'actif net (y compris les actions de certaines filiales) du secteur d'activité d'Allscript constitué d'hôpitaux et de cliniques médicales de taille importante (« Altera »). Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, les répartitions du prix d'achat ont été finalisées. L'incidence définitive de l'application de la méthode d'acquisition dans le cadre de l'acquisition d'Altera se présente comme suit :

Actifs acquis :	
Trésorerie	61 \$
Débiteurs	122
Autres actifs courants	90
Immobilisations corporelles	24
Actifs au titre de droits d'utilisation	27
Autres actifs non courants	30
Impôt différé	25
Actifs technologiques	224
Actifs liés à la clientèle	395
	998
Passifs repris :	
Passifs courants	101
Produits différés	167
Impôt différé	11
Obligations locatives à long terme	26
Autres passifs non courants	47
	353
Goodwill	81
Total de la contrepartie	727 \$

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

d) Le tableau ci-dessous présente les principaux ajustements liés à la période d'évaluation et ajustements aux retenues de garantie à payer au titre des acquisitions réalisées à l'exercice précédent qui ont été pris en compte dans l'état intermédiaire consolidé résumé de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2022.

	31 décembre 2022	30 juin 2022
Actifs courants :		
Débiteurs	16	(18)
Produits non facturés	(13)	(24)
Stocks	–	(0)
Autres actifs	1	2
	4	(40)
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	(0)	(1)
Actifs au titre de droits d'utilisation	0	(8)
Impôt différé	(0)	17
Autres actifs	(0)	(0)
Immobilisations incorporelles	(11)	(69)
	(12)	(61)
Total des actifs	(8)	(101)
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	2	(9)
Produits différés	0	(114)
Retenues de garantie relatives aux acquisitions à payer	0	(2)
Obligations locatives	–	5
Impôt à payer	2	4
	4	(117)
Passifs non courants		
Impôt différé	(5)	(22)
Retenues de garantie à payer	(2)	–
Obligations locatives	0	(4)
Autres passifs	(5)	41
	(12)	16
Total des passifs	(8)	(101)

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

5. Autres actifs et passifs non courants

a) Autres actifs

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Charges payées d'avance et autres actifs courants	260 \$	222 \$
Retenue de garantie à recevoir	5	1
Crédits d'impôt à l'investissement recouvrables	49	39
Taxe de vente à recevoir	33	26
Titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction	15	115
Autres débiteurs	97	93
Total des autres actifs courants	459 \$	497 \$
Crédits d'impôt à l'investissement recouvrables	19 \$	18 \$
Coûts liés à l'obtention d'un contrat	62	55
Créances clients et autres débiteurs non courants et autres actifs	105	96
Entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	3
Total des autres actifs non courants	189 \$	172 \$

b) Autres passifs non courants

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Contrepartie éventuelle	92 \$	109 \$
Produits différés	95	100
Autres passifs non courants	50	48
Total des autres passifs non courants	237 \$	257 \$

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

6. Immobilisations incorporelles

	Actifs technologiques	Actifs liés à la clientèle	Carnet de commandes	Ententes de non-concurrence	Marques de commerce	Goodwill	Total
Coût							
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	3 226 \$	2 356 \$	17 \$	3 \$	30 \$	614 \$	6 245 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	815	1 022	0	–	0	218	2 055
Effet des variations des cours de change	(105)	(81)	1	(0)	(2)	(28)	(216)
Solde au 31 décembre 2022	3 936 \$	3 297 \$	17 \$	2 \$	29 \$	803 \$	8 084 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	3 936 \$	3 297 \$	17 \$	2 \$	29 \$	803 \$	8 084 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	541	712	–	–	–	161	1 413
Effet des variations des cours de change et autres	39	36	0	0	0	14	89
Solde au 30 juin 2023	4 516 \$	4 044 \$	17 \$	2 \$	29 \$	978 \$	9 587 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur							
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	1 941 \$	849 \$	17 \$	2 \$	4 \$	4 \$	2 817 \$
Amortissement pour la période	394	280	0	0	2	–	676
Perte de valeur	1	0	–	–	–	5	7
Effet des variations des cours de change	(56)	(27)	0	(0)	–	–	(83)
Solde au 31 décembre 2022	2 280 \$	1 103 \$	17 \$	2 \$	6 \$	9 \$	3 416 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	2 280 \$	1 103 \$	17 \$	2 \$	6 \$	9 \$	3 416 \$
Amortissement pour la période	231	174	0	0	1	–	406
Perte de valeur	1	2	–	–	–	0	3
Effet des variations des cours de change	20	11	0	0	–	–	31
Solde au 30 juin 2023	2 532 \$	1 290 \$	17 \$	2 \$	6 \$	9 \$	3 856 \$
Valeurs comptables							
Au 1 ^{er} janvier 2022	1 285 \$	1 507 \$	0 \$	0 \$	26 \$	610 \$	3 428 \$
Au 31 décembre 2022	1 656 \$	2 193 \$	0 \$	– \$	23 \$	795 \$	4 667 \$
Au 1 ^{er} janvier 2023	1 656 \$	2 193 \$	0 \$	– \$	23 \$	795 \$	4 667 \$
Au 30 juin 2023	1 984 \$	2 754 \$	0 \$	0 \$	23 \$	969 \$	5 730 \$

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

7. Dette avec recours envers CSI

	Facilité de CSI	Passif de CSI aux termes de la CDIG	Débtentures	Emprunt à terme	Total
Principal impayé au 30 juin 2023 (et sauf pour les débtentures, équivalent à la juste valeur)	511 \$	543 \$	213 \$	82 \$	1 350 \$
Déduire : Valeur comptable des coûts de transaction compris dans l'encours de la dette	(1)	–	–	(0)	(2)
Valeur comptable au 30 juin 2023	510	543	213	82	1 348
Tranche courante	510	224	–	–	734
Tranche non courante	–	320	213	82	614

Facilité de CSI

Le 5 novembre 2021, Constellation a conclu une modification et mise à jour de sa convention de facilité de crédit renouvelable (la « facilité de CSI ») avec un syndicat de banques à charte canadiennes et de banques américaines se chiffrant à 700 \$, reportant la date d'échéance au mois de novembre 2026. En mars 2023, le montant total de la facilité renouvelable a été accru, passant de 700 \$ à 840 \$. La facilité de CSI porte intérêt à un taux variable, aucun montant fixe ne devant être remboursé sur la durée de cette facilité. Les taux d'intérêt sont calculés aux taux de référence standards américains et canadiens majorés d'écarts de taux établis en fonction d'une grille d'endettement. La facilité de CSI est garantie par la quasi-totalité des actifs de la société, y compris les actifs de certaines de ses principales filiales. La facilité de CSI renferme des clauses d'usage concernant les cas de défaut, qui prévoient notamment le remboursement immédiat de tout montant prélevé sur la facilité advenant le cas où une situation de défaillance ne serait pas corrigée dans un délai raisonnable. Au 30 juin 2023, un montant de 511 \$ (322 \$ au 31 décembre 2022) avait été prélevé sur cette facilité de crédit et des lettres de crédit totalisant 12 \$ (12 \$ au 31 décembre 2022) avaient été émises, limitant d'autant la capacité d'emprunt. Les coûts de transaction liés à la facilité de CSI sont amortis par voie d'imputation au résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Au 30 juin 2023, la valeur comptable de ces coûts se chiffre à 1 \$ (1 \$ au 31 décembre 2022).

Passif de CSI aux termes de la convention de membres de TSS/de la CDIG

Le 23 décembre 2014, conformément aux modalités de la convention d'achat et de vente liée à l'acquisition initiale de Total Specific Solutions (« TSS ») par CSI et sur la base des feuilles de modalités y afférentes, Constellation et Joday Group, entre autres, ont conclu une convention de membres (la « convention de membres de TSS ») aux termes de laquelle Joday Group a acquis 33,29 % des participations avec droit de vote dans Constellation Software Netherlands Holdings Coöperatief U.A. (qui a été renommée Topicus.com Coöperatief U.A., (la « Coop Topicus »), une filiale de Constellation et le propriétaire indirect exclusif de TSS au moment de l'acquisition. Le produit total de cette transaction s'est chiffré à 39 euros.

Le 5 janvier 2021, la convention de membres de TSS a été résiliée parallèlement à l'acquisition de Topicus.com B.V., la réorganisation de la Coop Topicus et la signature de la convention régissant les droits des investisseurs et la gouvernance (« CDIG »). La CDIG a été établie pour instaurer certaines obligations contractuelles entre les parties eu égard à la gouvernance de Topicus et de la Coop Topicus. La participation de Joday Group dans la Coop Topicus est constituée de 39 331 284 parts ordinaires de la Coop Topicus équivalant à une participation de 30,29 % dans la Coop Topicus. La CDIG impose des restrictions quant au transfert des parts de la Coop Topicus.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

En tout temps après le 5 janvier 2021, tout membre de Joday Group a le droit, à son gré, de vendre toute quantité de ses parts de la Coop Topicus à CSI à un prix en espèces par part de la Coop Topicus déterminé selon les modalités de la CDIG. À l'exercice d'une telle option par un membre de Joday Group, CSI sera tenue de faire l'acquisition de 33,33 % de telles parts de la Coop Topicus dans les 30 jours, et de 33,33 % additionnels à chacun des premier et deuxième anniversaires d'un tel achat initial. Nonobstant ce qui précède, CSI peut offrir à Topicus le droit de faire l'acquisition de telles parts de la Coop Topicus à la place de CSI.

Advenant un changement de contrôle de CSI, tout membre de Joday Group a le droit, à son gré, de vendre la totalité de ses parts de la Coop Topicus à CSI à un prix en espèces par part de la Coop Topicus déterminé selon les modalités de la CDIG. À l'exercice d'une telle option par un membre de Joday Group, CSI sera tenue de faire l'acquisition de la totalité de ces parts de la Coop Topicus. Nonobstant ce qui précède, CSI peut offrir à Topicus le droit de faire l'acquisition de telles parts de la Coop Topicus à la place de CSI.

Si CSI réduit sa participation économique dans Topicus en procédant à la vente ou au transfert de sa participation économique (et non en raison de l'émission d'actions ou de capitaux propres additionnels par Topicus) de plus d'un tiers (calculé sur une base entièrement convertie selon les modalités de la CDIG), tout membre de Joday Group a le droit, à son gré, de vendre à CSI un tiers de ses unités de Coop Topicus à un prix en espèces par part de la Coop Topicus déterminé conforme aux modalités de la CDIG. À l'exercice d'une telle option de vente par un membre de Joday Group, CSI sera tenue de faire l'acquisition de la totalité de ces parts de la Coop Topicus mises en vente. Nonobstant ce qui précède, CSI peut offrir à Topicus le droit de faire l'acquisition de telles parts de la Coop Topicus à la place de CSI. Tout membre de Joday Group a un droit similaire de vendre la moitié ou la totalité de ses parts résiduelles de la Coop Topicus, respectivement, à son gré, si CSI réduit encore davantage sa participation économique résiduelle entièrement diluée dans Topicus en procédant à la vente ou au transfert de la moitié de sa participation économique et encore une fois si CSI vend la totalité de sa participation économique résiduelle dans Topicus.

La totalité des parts ordinaires de la Coop Topicus détenues par Joday Group et Ijssel B.V. (collectivement, les « parts échangeables de la Coop Topicus ») sont échangeables, directement ou indirectement, contre des actions à droit de vote subalterne de Topicus. La totalité des droits des membres de Joday Group s'appliquent à toute action à droit de vote subalterne de Topicus émise en contrepartie de parts échangeables de la Coop Topicus.

En tout temps après le 31 décembre 2023, CSI a le droit, à son gré, d'acheter la totalité des parts de la Coop Topicus et des actions de Topicus détenues par certains membres de Joday Group (exclusion faite de Joday) à un prix en espèces par part de la Coop Topicus (ou par action de Topicus, selon le cas) déterminé selon les modalités de la CDIG. Après le 31 décembre 2043, CSI aura le même droit d'acheter la totalité des parts de la Coop Topicus et des actions de Topicus détenues par les membres restants de Joday Group, y compris Joday.

En outre, s'il est mis fin à l'emploi de certains particuliers affiliés à Joday auprès de la Coop Topicus ou d'une de ses sociétés affiliées pour une cause urgente (tel que le terme est défini dans le Code civil des Pays-Bas), CSI a le droit d'acheter la totalité des parts de la Coop Topicus détenues par un tel particulier à un prix en espèces par part de la Coop Topicus calculé conformément à la CDIG.

La société a continué de classer les obligations susmentionnées de CSI à titre de passifs, conformément aux modalités de la CDIG. Les produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents sont le principal facteur d'évaluation d'un tel calcul. Les produits découlant de la maintenance et les produits récurrents de Topicus pour les douze mois consécutifs calculés sur une base pro forma à la fin de la période en cours ont été utilisés afin de calculer la participation à chaque date de rachat. Toute augmentation ou diminution d'un tel passif est comptabilisée dans les charges ou les produits des activités ordinaires, aux états intermédiaires consolidés résumés du résultat net de la période visée.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

Aucune option n'a été exercée au cours des périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, une distribution de 23 \$ a été versée à Joday Group.

Déventures

Le 1^{er} octobre 2014 et le 19 novembre 2014, la société a émis des déventures dont la valeur du capital totalise 96 \$CA, pour un produit total de 91 \$CA. Le 30 septembre 2015, la société a émis une autre tranche de déventures (conjointement avec les émissions de 2014, les « déventures ») dont la valeur du capital totalise 186 \$CA, pour un produit total de 214 \$CA.

La date d'échéance (la « date d'échéance ») des déventures est le 31 mars 2040.

Le taux d'intérêt à compter du :

- 31 mars 2020, inclusivement, mais excluant le 31 mars 2021 s'est chiffré à 8,4 %;
- 31 mars 2021, inclusivement, mais excluant le 31 mars 2022 s'est chiffré à 7,2 %;
- 31 mars 2022, inclusivement, mais excluant le 31 mars 2023 s'est chiffré à 9,9 %;
- 31 mars 2023, inclusivement, mais excluant le 31 mars 2024 s'est chiffré à 13,3 %.

À compter du 31 mars 2024, inclusivement, jusqu'à la date d'échéance, exclusivement, le taux d'intérêt applicable aux déventures sera rajusté annuellement le 31 mars de chaque année à un taux correspondant à la variation annuelle moyenne en pourcentage de l'Indice d'ensemble des prix à la consommation au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre de l'exercice précédent (montant pouvant être positif ou négatif) majoré de 6,5 %. Malgré ce qui précède, le taux d'intérêt applicable aux déventures ne sera jamais inférieur à 0 %. La société peut, sous réserve de l'obtention de certaines approbations, choisir d'effectuer un paiement en nature (un « choix PEN »), au lieu de payer les intérêts en trésorerie, pour satisfaire à la totalité ou à une partie de ses obligations au titre des intérêts à payer, à la date de paiement des intérêts, en émettant, à chaque porteur de déventures, des déventures PEN équivalant au montant des obligations au titre des intérêts à remplir. Les mêmes modalités qui s'appliquent aux déventures s'appliqueront aux déventures PEN, et celles-ci feront partie du montant du capital des déventures. Si, à quelque date de paiement des intérêts, la société ne paie pas en entier les intérêts sur les déventures en trésorerie, la société s'abstiendra A) de déclarer ou de verser des dividendes de quelque nature sur les actions ordinaires et B) de participer à quelque rachat d'actions visant les actions ordinaires jusqu'à ce que la société ait d'abord payé ces intérêts (ou la tranche non payée de ceux-ci) en trésorerie aux porteurs des déventures. Toutefois, lorsque la société a émis des déventures PEN relativement à la totalité ou à une partie du montant des intérêts exigibles sur les déventures à une date de paiement des intérêts, la société peut recommencer à déclarer et à verser des dividendes de toute nature sur les actions ordinaires et à participer à tout rachat d'actions visant les actions ordinaires à compter de la première de ces deux occurrences : i) la date de paiement des intérêts à laquelle la société paie la totalité du montant des intérêts exigibles sur les déventures en trésorerie; ii) la date à laquelle la société rembourse tous les montants exigibles aux termes des déventures PEN. Tous les paiements relatifs aux déventures seront subordonnés quant au droit de paiement au paiement préalable intégral de toutes les dettes de premier rang de la société.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

Les débetures seront remboursables, en certaines circonstances, au gré de la société ou du porteur. Durant la période commençant le 16 mars et se terminant le 31 mars de chaque année, la société a le droit, à son gré, d'aviser les porteurs de débetures de son intention de racheter les débetures, en totalité ou en partie, le 31 mars de l'année qui est cinq ans après l'année au cours de laquelle l'avis est remis, à un prix correspondant au capital des débetures plus les intérêts courus et impayés jusqu'à la date fixée pour le rachat, exclusivement. Durant la période commençant le 1^{er} mars et se terminant le 15 mars de chaque année, les porteurs des débetures auront le droit, à leur seule appréciation, d'aviser la société de leur intention d'exiger qu'elle rachète les débetures, en totalité ou en partie, le 31 mars de l'année qui est cinq ans après l'année au cours de laquelle l'avis est remis, à un prix équivalant au capital des débetures plus les intérêts courus et impayés sur celles-ci jusqu'à la date fixée pour le rachat, exclusivement.

Au cours des périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, aucun avis de remboursement de débetures n'a été reçu ni donné par la société.

La juste valeur des débetures au 30 juin 2023 se chiffrait à 300 \$ (287 \$ au 31 décembre 2022).

Emprunt à terme

Une des filiales de CSI a conclu une facilité de crédit de 65 livres sterling avec une institution financière pour laquelle CSI s'est portée garante. La facilité de crédit porte intérêt à un taux fixe. L'emprunt à terme présente des incidents de défaillance qui, si on n'y remédie pas, permettent au détenteur du billet d'emprunt d'exiger le remboursement du principal et des intérêts du prêt. Le prêt arrive à échéance en 2028.

8. Dette sans recours envers CSI

Certaines filiales de CSI ont conclu des facilités d'emprunt à terme et des facilités de crédit renouvelables avec diverses institutions financières. CSI ne garantit pas la dette de ces filiales, et il n'y a pas de garanties croisées entre les filiales. Les facilités de crédit sont garanties par la quasi-totalité des actifs de l'entité emprunteuse et de ses filiales. Ces facilités de crédit portent habituellement intérêt à un taux calculé au moyen d'un indice de taux d'intérêt majoré d'une marge. Les ententes de financement pour chaque filiale comportent habituellement certaines clauses restrictives qui peuvent comprendre des restrictions ou des interdictions eu égard à tout endettement, paiement de dividendes en espèces, remboursement de principal, dépense d'investissement, acquisition ou vente d'actifs supplémentaire. En outre, certaines clauses restrictives de nature financière devront être satisfaites par les filiales qui ont une dette impayée.

En 2022, la société n'a pas respecté les clauses restrictives afférentes à un emprunt à terme de l'une de ses filiales qui n'était pas régularisé en date du 31 mars 2023. La valeur totale du prêt au 31 mars 2023 se chiffrait à 7 \$ et ce prêt a été remboursé au cours du trimestre clos le 30 juin 2023.

La dette sans recours envers CSI comprend ce qui suit :

	Facilité de crédit renouvelable de Topicus	Facilités de crédit	Total
Principal impayé au 30 juin 2023 (et équivalent à la juste valeur)	180	910 \$	1 090
Déduire : Valeur comptable des coûts de transaction compris dans l'encours de la dette	(3)	(9)	(12)
Valeur comptable au 30 juin 2023	177	901	1 078
Tranche courante	177	106	283
Tranche non courante	—	795	795

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

Les exigences de remboursement minimum annuel pour les facilités de crédit sans recours envers CSI (exclusion faite de la facilité de crédit renouvelable de Topicus) vont comme suit :

Exercice	Facilités de crédit
2023	37
2024	42
2025	190
2026	124
2027	278
2028	229
2029	10
2030	–
	910

9. Titres privilégiés rachetables

Parallèlement à l'acquisition de WideOrbit, Lumine a émis 10 204 294 actions spéciales de Lumine aux vendeurs de WideOrbit pour un prix de souscription initial d'environ 222 \$ qui était inclus dans le prix d'achat. Sous certaines conditions, les actions spéciales de Lumine sont rachetables au gré du détenteur pour un prix de rachat correspondant à la valeur nominale initiale d'une action spéciale de Lumine plus une action à droit de vote subalterne de Lumine pour chaque action spéciale de Lumine détenue et ont été classées comme passif au bilan de la société. Les actions spéciales de Lumine sont également convertibles en actions à droit de vote subalterne de Lumine selon un ratio de conversion de 1:3,4302106 à tout moment. Les détenteurs des actions spéciales de Lumine ont également droit à un dividende annuel fixe et cumulatif de 5 % par an.

La juste valeur des actions spéciales de Lumine détenues par les vendeurs de WideOrbit au moment de l'émission était de 222 \$ et elle a été classée dans le passif. La société a déterminé que l'option de conversion associée aux actions spéciales de Lumine n'entraîne pas l'échange d'un montant fixe de trésorerie contre un montant fixe d'unités (c'est-à-dire que l'option de conversion ne respecte pas le critère « fixe contre fixe »). Par conséquent, les actions spéciales de Lumine ont été comptabilisées à la juste valeur à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. La variation de la juste valeur des actions spéciales de Lumine est comptabilisée au poste « Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables » des états intermédiaires consolidés résumés du résultat net.

D'autres descriptions des modalités importantes des actions spéciales de Lumine sont présentées ci-après. Les modalités des actions spéciales de Lumine doivent être lues conjointement avec les modalités des actions privilégiées de Lumine détenues par CSI (note 1).

Dividendes

Les porteurs d'actions spéciales de Lumine ont le droit de recevoir des dividendes cumulatifs privilégiés fixes au taux de 5 % par année sur la valeur nominale initiale. Aucun dividende ne sera déclaré ni versé à quelque moment que ce soit sur les actions à droit de vote subalterne de Lumine, sur l'action à droit de vote multiple de Lumine ou sur les autres actions de rang inférieur aux actions spéciales, à moins que les dividendes cumulatifs préférentiels accumulés sur la totalité des actions privilégiées de Lumine et des actions spéciales de Lumine en circulation n'aient été déclarés et payés. De plus, aucun dividende ne sera versé sur les actions à droit de vote subalterne de Lumine ou sur l'action à droit de vote multiple de Lumine pour un montant qui ferait en sorte que Lumine ne dispose pas d'un actif net suffisant pour effectuer le rachat des actions privilégiées de Lumine et des actions spéciales de

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

Lumine lors d'une conversion obligatoire (au sens défini ci-après). En plus de ce qui précède, les porteurs d'actions spéciales de Lumine ont le droit de recevoir des dividendes à parts égales, action pour action, aux moments et aux montants que le conseil d'administration de Lumine peut fixer de temps à autre pour déclarer des dividendes sur les actions à droit de vote subalterne de Lumine, sans privilège ni distinction entre les actions à droit de vote subalterne de Lumine et les actions spéciales de Lumine, sous réserve des droits préférentiels des porteurs d'actions privilégiées de Lumine et d'actions spéciales de Lumine.

Conversion

Les porteurs d'actions spéciales de Lumine ont le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions spéciales de Lumine en actions à droit de vote subalterne de Lumine à raison de 3,4302106 actions à droit de vote subalterne de Lumine par action spéciale de Lumine à tout moment (le « droit de conversion des actions spéciales de Lumine »).

À l'exercice du droit de conversion des actions spéciales de Lumine, les porteurs d'actions spéciales de Lumine auront le droit de recevoir tous les dividendes accumulés et impayés qui courent jusqu'à la veille de la date de conversion. Conformément aux modalités de la convention entre actionnaires de Lumine, le conseil d'administration de Lumine déterminera si Lumine dispose de suffisamment de liquidités pour payer en espèces les dividendes accumulés et impayés sur les actions spéciales, selon le cas. Si le conseil d'administration de Lumine juge que Lumine ne dispose pas de suffisamment de liquidités pour effectuer les paiements applicables, les dividendes accumulés et impayés seront acquittés, sous réserve de l'approbation de la TSXV, par l'émission d'actions à droit de vote subalterne de Lumine de valeur égale.

Rachat au gré du porteur

À tout moment avant la date de conversion obligatoire, sur remise d'un avis de trente (30) jours à Lumine, les porteurs d'actions spéciales de Lumine auront le droit (mais non l'obligation) de vendre une partie ou la totalité de leurs actions spéciales de Lumine (le « droit de rachat au gré du porteur des actions spéciales de Lumine »), à condition que l'exercice du droit de rachat au gré du porteur des actions spéciales de Lumine (y compris son mode d'exercice) soit d'abord approuvé par les porteurs d'une majorité des actions spéciales de Lumine, à leur seule appréciation. À l'exercice du droit de rachat au gré du porteur des actions spéciales de Lumine, les porteurs d'actions spéciales de Lumine auront le droit de recevoir i) une action à droit de vote subalterne de Lumine pour chaque action spéciale de Lumine à l'égard de laquelle le droit de rachat au gré du porteur des actions spéciales de Lumine a été exercé et ii) une somme en espèces correspondant à la valeur nominale initiale de chaque action spéciale de Lumine à l'égard de laquelle le droit de rachat au gré du porteur des actions spéciales de Lumine a été exercé, ou des actions à droit de vote subalterne de Lumine de valeur égale, ou à une combinaison de ce qui précède, dans chaque cas, au gré du porteur des actions spéciales de Lumine. Malgré ce qui précède, si le conseil d'administration de Lumine juge que Lumine ne dispose pas de suffisamment de liquidités pour effectuer le paiement en espèces, les porteurs d'actions spéciales de Lumine recevront, sous réserve de l'approbation de la TSXV, des actions à droit de vote subalterne de Lumine aux conditions décrites ci-dessus.

À l'exercice du droit de rachat au gré du porteur des actions spéciales de Lumine, les porteurs des actions spéciales de Lumine auront également le droit de recevoir tous les dividendes accumulés et impayés sur les actions spéciales de Lumine à l'égard desquelles le droit de rachat au gré du porteur des actions spéciales de Lumine a été exercé jusqu'à la veille de la date de rachat. Le conseil d'administration de Lumine déterminera si Lumine dispose de suffisamment de liquidités pour payer en espèces les dividendes accumulés et impayés sur les actions spéciales de Lumine. Si le conseil d'administration de Lumine juge que Lumine ne dispose pas de suffisamment de liquidités pour effectuer les paiements applicables, les dividendes accumulés et impayés seront acquittés, sous réserve de l'approbation de la TSXV, par l'émission d'actions à droit de vote subalterne de Lumine de valeur égale.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

Rachat au gré de Lumine

Sous réserve des modalités de la convention entre actionnaires de Lumine, à la date de conversion obligatoire, Lumine rachètera les actions spéciales de Lumine en échange de l'émission de 3,4302106 actions à droit de vote subalterne de Lumine pour chaque action spéciale de Lumine rachetée (la « conversion obligatoire des actions spéciales de Lumine », qui avec la conversion obligatoire des actions privilégiées de Lumine, forme la « conversion obligatoire de Lumine »). Malgré ce qui précède, si les porteurs représentant au moins 95 % des actions privilégiées de Lumine et des actions spéciales de Lumine l'approuvent, chaque porteur d'actions privilégiées de Lumine et d'actions spéciales de Lumine aura la possibilité de prendre en espèces le montant correspondant à la valeur des actions à droit de vote subalterne de Lumine qu'il aurait par ailleurs reçue dans le cadre de la conversion obligatoire de Lumine, déterminée en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume sur 60 jours des actions à droit de vote subalterne de Lumine.

Au moment de la conversion obligatoire de Lumine, les porteurs d'actions spéciales de Lumine auront également le droit de recevoir tous les dividendes accumulés et impayés qui courent jusqu'à la veille de la date de rachat. Conformément aux modalités de la convention entre actionnaires de Lumine, le conseil d'administration de Lumine déterminera si Lumine dispose de suffisamment de liquidités pour payer en espèces les dividendes accumulés et impayés sur les actions spéciales de Lumine. Si le conseil d'administration de Lumine juge que Lumine ne dispose pas de suffisamment de liquidités, les dividendes accumulés et impayés seront acquittés, sous réserve de l'approbation de la TSXV, par l'émission d'actions à droit de vote subalterne de Lumine de valeur égale.

Au 24 mars 2023, le cours de clôture des actions à droit de vote subalterne de Lumine était supérieur à 13,243656 \$ CA. À ce titre, la date de conversion obligatoire pour les actions privilégiées de Lumine sera le 25 mars 2024.

10. Provisions

Au 1 ^{er} janvier 2023	21 \$
Reprise	(1)
Provisions comptabilisées au cours de la période	4
Provisions utilisées au cours de la période	(4)
Effet des variations des cours de change et autres	0
Au 30 juin 2023	20 \$
Provisions classées dans les passifs courants	11
Provisions classées dans les autres passifs non courants	9

Le solde des provisions est composé des diverses provisions individuelles au titre des contrats déficitaires et d'autres passifs estimés de la société dont le calendrier et le montant sont incertains.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

11. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée selon la meilleure estimation de la direction quant au taux d'impôt réel pour la période intermédiaire, appliqué au bénéfice avant impôt de la période intermédiaire en question pour chaque entité faisant partie du groupe consolidé. En raison des fluctuations des taux de change, des acquisitions et des variations continues attribuables aux transactions intersociétés conclues par des entités menant des activités dans différents territoires, la société a déterminé qu'une estimation raisonnable du taux d'impôt annuel moyen pondéré ne pouvait être effectuée sur une base consolidée. Le taux d'impôt effectif consolidé de la société à l'égard des activités poursuivies pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 était de 67 % et de 258 % (24 % et 25 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022). Les charges liées aux titres privilégiés rachetables, qui ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt, ont eu une incidence sur le taux d'impôt effectif pour 2023.

Constellation fait l'objet de diverses vérifications fiscales dans les pays où elle exerce ses activités. Ces vérifications fiscales pourraient donner lieu à la comptabilisation, au cours de périodes à venir, d'une charge d'impôt supplémentaire en lien avec des déclarations fiscales passées. Les examens par des autorités fiscales portent généralement, sans toutefois s'y limiter, sur la validité des transactions intersociétés de la société, y compris les politiques relatives au financement et au prix de transfert qui donnent généralement lieu à des questions subjectives de fiscalité et exigent une part importante de jugement. Une contestation fructueuse par les autorités fiscales pourrait avoir des répercussions négatives sur la charge d'impôt sur le résultat de la société, et Constellation pourrait aussi devoir payer des intérêts et des pénalités.

12. Capital et autres composantes des capitaux propres

	Actions ordinaires	
	Nombre	Montant
30 juin 2023	21 191 530	99 \$
31 décembre 2022	21 191 530	99 \$

Dividendes et autres distributions aux actionnaires

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la société a déclaré un dividende de 1,00 \$ par action à payer à tous les actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 avril 2023. Le dividende déclaré au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, représentant 21 \$, a été payé et réglé le 14 avril 2023. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, la société a déclaré un dividende de 1,00 \$ par action à payer à tous les actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 juin 2023. Le dividende déclaré au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, représentant 21 \$, a été payé et réglé le 11 juillet 2023.

Le dividende déclaré pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, représentant 21 \$, a été payé et réglé le 11 janvier 2023.

Le 6 février 2023, la société a déclaré un dividende exceptionnel au terme duquel tous les actionnaires ordinaires inscrits à la clôture des registres de la société le 16 février 2023 avaient le droit de recevoir, sous forme de dividende en nature, 3,0003833 actions à droit de vote subalterne de Lumine pour chaque action de Constellation Software Inc. détenue. Le dividende a été distribué le 23 février 2023.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

13. Charges financières et autres charges (produits) et coûts financiers

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produit d'intérêts sur la trésorerie	(0) \$	(0) \$	(1) \$	(0) \$
(Augmentation) diminution de la juste valeur des titres de capitaux propres détenus à des fins de transactions	(1)	23	(5)	25
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des entités émettrices	0	0	0	0
Produits financiers et autres produits	(1)	(6)	(4)	(9)
Charges financières et autres charges (produits)	(2) \$	18 \$	(9) \$	15 \$
Charge d'intérêts sur la dette et les débentures	37 \$	17 \$	64 \$	29 \$
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	3	2	5	5
Amortissement des coûts de transaction liés à la dette	1	1	2	1
Autres coûts financiers	5	4	11	8
Coûts financiers	46 \$	25 \$	82 \$	44 \$

14. Résultat par action

Résultat de base et résultat dilué par action

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Numérateur :				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de CSI	103 \$	126 \$	198 \$	224 \$
Dénominateur :				
Actions en circulation, nombre de base et dilué	21 191 530	21 191 530	21 191 530	21 191 530
Résultat par action				
De base et dilué	4,88 \$	5,94 \$	9,32 \$	10,58 \$

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

15. Instruments financiers

Justes valeurs et valeurs comptables

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, des dividendes à payer, de la majorité des retenues de garantie relatives aux acquisitions et de la facilité de CSI se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur comptable de la dette sans recours envers CSI avoisine sa juste valeur étant donné que la dette est assujettie aux taux d'intérêt du marché. La valeur comptable du passif au titre de la CDIG et de l'emprunt à terme sans recours envers CSI avoisine sa juste valeur.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit présente, selon la méthode d'évaluation, une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

- niveau 1 : les données d'entrée sont des cours (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2 : des données d'entrée autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des données dérivées de cours);
- niveau 3 : des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Dans le tableau plus bas, la société a séparé tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur selon le niveau le plus approprié dans la hiérarchie des justes valeurs d'après les données utilisées pour déterminer la juste valeur à la date de l'évaluation.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés sont présentés sommairement ci-dessous. La société n'a évalué aucun passif financier additionnel à la juste valeur après la comptabilisation initiale autre que les passifs financiers comptabilisés relativement à des regroupements d'entreprises et les titres privilégiés rachetables.

	30 juin 2023				31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :								
Titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction	15 \$	– \$	– \$	15 \$	115 \$	– \$	– \$	115 \$
	15	–	–	15	115	–	–	115
Passifs :								
Titres privilégiés rachetables	– \$	– \$	500 \$	500 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrepartie éventuelle	–	–	175	175	–	–	157	157
	–	–	675	675	–	–	157	157

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement des soldes d'ouverture aux soldes de clôture pour les évaluations à la juste valeur de niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Contrepartie éventuelle

Solde au 1 ^{er} janvier 2023	157
Augmentation découlant des acquisitions d'entreprises	40
Paievements en trésorerie	(23)
Charges (recouvrements) par le biais du résultat net	(7)
Écart de change et autres variations	8
Solde au 30 juin 2023	175
Contrepartie éventuelle classée dans les passifs courants	83
Contrepartie éventuelle classée dans les autres passifs non courants	92

Les estimations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont effectuées sur une base trimestrielle. Les principales données d'entrée non observables comprennent les taux de croissance des produits et de la rentabilité et les taux d'actualisation appliqués (de 8 à 11 %). La juste valeur estimée augmente lorsque le taux de croissance annuel des produits et de la rentabilité augmente et que le taux d'actualisation diminue et vice-versa.

Titres privilégiés rachetables

Solde au 1 ^{er} janvier 2023	– \$
Émission d'actions spéciales de Lumine dans le cadre des acquisitions d'entreprises	222
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables	282
Conversions en actions à droit de vote subalterne de Lumine	(4)
Paievements et autres variations	(0)
Solde au 30 juin 2023	500

Les estimations de la juste valeur des titres privilégiés rachetables sont effectuées par la société sur une base trimestrielle. Les principales données d'entrée non observables comprennent la volatilité attendue et l'écart de taux des actions privilégiées de Lumine. La juste valeur estimative augmente lorsque la volatilité attendue augmente. La juste valeur estimative diminue lorsque l'écart de crédit augmente. La principale donnée d'entrée observable est le cours de l'action à droit de vote subalterne de Lumine. Lorsque le cours de l'action à droit de vote subalterne de Lumine augmente, la juste valeur des titres privilégiés rachetables augmente.

16. Éventualités

Dans le cours normal des activités, la société fait parfois l'objet de litiges et de réclamations. La société pourrait aussi faire l'objet de poursuites, d'enquêtes ou d'autres réclamations, notamment sur des questions liées à l'environnement, à la main-d'œuvre, à l'impôt sur le résultat et aux taxes de vente, aux produits, à des conflits avec des clients et à d'autres questions. La direction est d'avis que des provisions adéquates ont été comptabilisées, au besoin. Bien qu'il ne soit pas toujours possible d'estimer l'ampleur des coûts éventuels, la direction estime que la résolution finale de ces éventualités n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou la situation de trésorerie de la société.

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

17. Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Diminution (augmentation) des débiteurs courants	79 \$	25 \$	(7) \$	(13) \$
Diminution (augmentation) des produits non facturés courants	(32)	(12)	(64)	(32)
Diminution (augmentation) des autres actifs courants	(8)	(47)	(21)	(71)
Diminution (augmentation) des stocks	(2)	(5)	(3)	(8)
Diminution (augmentation) des autres actifs non courants	(10)	(5)	(8)	(9)
Augmentation (diminution) des autres passifs non courants	(29)	(5)	(63)	5
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer courants, exclusion faite des retenues de garantie relatives à des acquisitions	(71)	18	(79)	(84)
Augmentation (diminution) des produits différés courants	(167)	(155)	276	196
Augmentation (diminution) des provisions courantes	2	(3)	(0)	(2)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(238) \$	(188) \$	30 \$	(18) \$

18. Participations ne donnant pas le contrôle

Topicus

CSI a des participations ne donnant pas le contrôle qui ont trait à Topicus, une société dont les activités sont situées aux Pays-Bas. La participation en actions de Constellation dans Topicus est de 60,65 % (la participation résiduelle de 39,35 % étant une participation ne donnant pas le contrôle). Le 16 mai 2022, Topicus a également fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle de 72,68 % dans Sygnity S.A. (« Sygnity »), une société établie en Pologne. La participation résiduelle de 27,32 % représente la participation ne donnant pas le contrôle.

Adapt IT

Le 3 janvier 2022, la société a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Adapt IT Holdings Limited (« Adapt IT »), une société établie en Afrique du Sud. La société détient une participation de 67,21 % dans Adapt IT (la participation résiduelle de 32,79 % représente la participation ne donnant pas le contrôle).

Lumine

Avant le 23 février 2023, la société présentait une participation de 100 % dans Lumine. Toutefois, comme il est indiqué à la note 1 des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la participation en actions ordinaires de Constellation dans Lumine a été ramenée de 100 % à 0 % en 2023 (la participation de 100 % étant la participation ne donnant pas le contrôle).

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

Les tableaux suivants résument l'information liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la société dans Topicus, Adapt IT et Lumine avant et après les éliminations intersociétés :

	Au 30 juin 2023		
	Topicus Coop 39,35 %	Adapt-IT 32,79 %	Lumine Group 100,00 %
Participation ne donnant pas le contrôle			
Actifs courants	447	36	305
Actifs non courants	1 132	79	816
Total des actifs	1 578	115	1 120
Passifs courants	714	30	2 985
Passifs non courants	305	29	298
Total des passifs	1 019	59	3 282
Déduire : participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales, y compris les participations détenues par CSI	49	–	–
Actifs nets après la répartition des participations ne donnant pas le contrôle (y compris les participations détenues par CSI)	510	56	(2 162)
Éliminations intragroupe	11	–	2 254
Total	521	56	92
Actifs nets attribués aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	205	18	92
Ajouter : Participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales non détenue par CSI	19	–	–
Total de la participation ne donnant pas le contrôle	224	18	92

	Trimestre clos le 30 juin 2023		
	Topicus Coop	Adapt-IT	Lumine Group
Produits	296	23	130
Charges	263	23	120
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables	–	–	497
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	33	0	(486)
Charge d'impôt sur le résultat	9	0	3
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition de la participation ne donnant pas le contrôle	24	(0)	(490)
Déduire : participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales, y compris les participations détenues par CSI	(0)	–	–
Bénéfice net (perte nette) après la répartition de la participation ne donnant pas le contrôle	24	(0)	(490)
Éliminations intragroupe	(1)	–	403
Total	23	(0)	(87)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	9	(0)	(87)
Ajouter : participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales non détenues par CSI	(0)	–	–
Total de la participation ne donnant pas le contrôle	9	(0)	(87)

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité)

	Semestre clos le 30 juin 2023		
	Topicus Coop	Adapt-IT	Lumine Group
Produits	580	50	225
Charges	514	48	210
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables	–	–	1 151
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	66	2	(1 136)
Charge d'impôt sur le résultat	18	0	5
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition de la participation ne donnant pas le contrôle	48	1	(1 141)
Déduire : participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales, y compris les participations détenues par CSI	(1)	–	–
Bénéfice net (perte nette) après la répartition de la participation ne donnant pas le contrôle	49	1	(1 141)
Éliminations intragroupe	(3)	–	870
Total	46	1	(271)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18	0	(273)
Ajouter : participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales non détenues par CSI	(0)	–	–
Total de la participation ne donnant pas le contrôle	18	0	(273)

Les tableaux ci-dessous résument l'information des tableaux des flux de trésorerie de Topicus, d'Adapt-IT et de Lumine :

	Trimestre clos le 30 juin 2023		
	Topicus Coop	Adapt IT	Lumine Group
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(17)	5	22
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	62	(1)	(13)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(73)	(0)	(3)

	Semestre clos le 30 juin 2023		
	Topicus Coop	Adapt IT	Lumine Group
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	170	13	37
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(27)	(5)	336
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(106)	(0)	(285)

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(En millions de dollars américains, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire. Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

19. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 11 août 2023, la société a déclaré un dividende de 1,00 \$ par action à payer le 11 octobre 2023 à tous les actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 septembre 2023.

Le 3 août 2023, la société a annoncé un placement de droits (le « placement de droits ») dans le cadre duquel elle a l'intention de distribuer des droits (les « droits ») qui permettront aux détenteurs d'actions ordinaires (les « actions ordinaires ») de la société (les « actionnaires ») à la date de clôture des registres applicable de souscrire des débentures à taux variable subordonnées non garanties, série 1, de la société (les « débentures de série 1 ») d'un montant en capital total pouvant atteindre 700 \$ CA. Les débentures de série 1 devraient être émises en tant que tranche supplémentaire des débentures de série 1 en circulation d'un montant en capital total de 284,2 \$ CA, et traitées comme une série unique avec ces dernières. Les droits devraient être émis en contrepartie d'un dividende à déclarer par la société sur les actions ordinaires, à raison d'un droit par action ordinaire.

Le 17 juillet 2023, CSI a annoncé que son groupe d'exploitation Perseus avait conclu un engagement contraignant avec Intercontinental Exchange, Inc. et Black Knight, Inc. pour acquérir les activités liées à Optimal Blue de Black Knight. Selon les modalités de l'accord, CSI acquerra les activités liées à Optimal Blue de Black Knight pour 700 \$. La structure de la transaction proposée comprend un paiement par CSI de 200 \$ en trésorerie, le reste étant financé par un billet à ordre de 500 \$ émis par Constellation en faveur de Black Knight, en tant que filiale d'ICE, à la clôture de la transaction. La réalisation de cette transaction est tributaire de la clôture de l'acquisition de Black Knight par ICE, de la clôture de l'acquisition par CSI des activités liées au système de montage de prêts Empower de Black Knight, conclue plus tôt au cours de l'exercice en mars, et d'autres conditions de clôture habituelles.